

Séance du 27 janvier 2015

L'an deux mille quinze et le 27 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de :

M. NAVES Michel, Maire

Présents : Mme BOUSQUET adjointe, M.LEDOUX adjoint, M.COMBES, M.GALAUP, M. IMART, Mme MARIO, Mme ROUANET, Mme SEMENOU, M. SPASKY

Absents : Mme MAUCORT

Secrétaire de séance : M. IMART

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 novembre 2014

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

2/ Illumination de Noël

Monsieur le Maire propose l'achat de nouvelles illuminations de Noël pour l'éclairage au niveau de la route de Belleserre ainsi qu'à la Janardarié.

Le conseil municipal a accepté le projet à prévoir au budget 2015.

3/ Détecteur de fumée

Monsieur le Maire indique au conseil que depuis le 1^{er} janvier 2015 des détecteurs de fumée doivent être installés dans les habitations. Il propose donc l'achat de ces détecteurs (soit 6) pour les logements appartenant à la Mairie.

M. LEDOUX propose de contacter Marie BENNE, chef de corps de pompiers de Sorèze afin de voir avec elle les normes.

4/ Colombarium

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil si ils ont regardé les propositions de règlement intérieur pour le cimetière et le colombarium que Mme ROUANET a faite.

Il est ainsi décidé ce qui suit :

- caveau provisoire : 3 mois gratuit puis 50€ / mois (le mois commencé est dû)
- Jardin du souvenir : mise à disposition gratuite
- Format des plaquettes aluminium anodisé : format 12cm x 8cm
- Concessions colombarium : * 460€ la grande case
* 230€ la petite case
- Durée des concessions (terrain) : 30 ans renouvelable
- Dimensions et tarifs des terrains concédés :
 - o Concessions moyennes : 360€ sur 30 ans
 - o Concessions grandes : 530€ sur 30 ans

5/ Site internet

M. SPASKY a contacté l'entreprise « Réseau des Communes » pour la mise en place d'un site internet pour la commune. Le coût serait de 250€/an pour le logiciel et 450€/an pour un plus important.

Il propose de contacter la Mairie de Blan qui a déjà mis en place son site, afin de voir avec eux pour l'organisation.